



Faisabilité d'un Tiers Lieu dans le château de Landébaudière à La Gaubretière (Vendée)

Intitulé complet : Etude de faisabilité en vue de la création d'un tiers lieu dans le château de Landébaudière à La Gaubretière.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays de Mortagne

Année : 2018

Avec : la COOPERATIVE DES TIERS LIEUX et le groupe de l'USINE NOUVELLE(Ligugé)

Contact : Sylvanie ALAIN, chargée du développement économique, 02 51 63 06 06

Budget : 39 000 € HT

Objectifs : la communauté de communes du Pays de Mortagne sur Sèvres dispose depuis peu d'un important édifice patrimonial, le château de Landébaudière, autrefois propriété du Conseil Départemental, hébergeant une antenne de la Bibliothèque Départemental de Prêt. Redéployant ses services, le département a laissé cet espace entièrement remis à neuf à la disposition de l'intercommunalité. Seule la bibliothèque municipale est hébergé dans les murs. La Communauté de Communes envisage de poser les bases d'un tiers-lieu, associant des fonctions culturelles, économiques et citoyennes, dans un lieu devenant emblématique des dynamiques de territoire.

Résultats : la mission, achevée en juin 2019, a établi les déclinaisons opérationnelles du projet autour des points suivants :

- ◆ le projet reste séquencé en trois niveaux distincts qui respecte l'intégrité de la bibliothèque ainsi que la polyvalence des usages du premier étage;
- ◆ le troisième niveau est consacré à l'accueil d'un collectif d'acteurs de l'économie locale, en recherche de synergie; l'équipe de consultants a repéré et mobilisé ce noyau émergent qui va prendre en charge les espaces, en phase de préfiguration;
- ◆ une intervention artistique conséquente et visible va prendre corps pour personnaliser les espaces et favoriser leur appropriation;
- ◆ le parc est totalement intégré dans le fonctionnement du projet.

Cette configuration de démarrage, immédiatement tangible, a vocation à évoluer en fusionnant progressivement le fonctionnement de chaque niveau.